

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Langue maternelle Français Anglais Espagnol Autre : _____
Langue parlée à la maison Français Anglais Espagnol Autre : _____
Rang de l'enfant dans la famille _____ Nombre d'enfants dans la famille _____
Nom de l'aîné(e) qui fréquente cette école _____ Sa classe / son enseignant _____

PARTICULARITÉS DE L'ENFANT (Lire attentivement chaque question)

Est-ce que votre enfant souffre ou est atteint :

- d'une maladie? Non Oui, laquelle? _____
- d'un handicap physique? Non Oui, lequel? _____
- d'allergie sévère ou de type anaphylactique, autre que médicamenteuse? Non Oui, laquelle? _____

Nom de l'établissement qui lui a dispensé des services : _____

Nom du professionnel de la santé qui assure le suivi : _____

LANGAGE | Est-ce que votre enfant présente un retard de langage? Non Oui
| Si oui, spécifiez : Retard léger Retard sévère
| Votre enfant reçoit-il ou a-t-il déjà reçu des services en orthophonie? Non Oui
| Si oui, précisez le nom de l'orthophoniste : _____

TRANSPORT SCOLAIRE

Si votre enfant bénéficie du transport scolaire, doit-on prévoir des mesures particulières?

Non Oui

Si oui, l'annexe *transport scolaire* doit être complétée par l'école et acheminée au STOS par l'école

En cas d'urgence et en l'absence des parents, qui peut-on joindre?

Nom : _____

Tél. _____ Cell. _____

En cas d'accident grave à l'école et dans l'impossibilité de vous joindre, nous devons procéder au transport de votre enfant à l'hôpital par ambulance, s'il y a lieu, et les coûts des services ambulanciers seront aux frais des parents.

Veillez prendre note :

QUE conformément à la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (article 65 de la Loi 65 de 1982) :

- ✓ Les renseignements contenus dans cette fiche sont demandés par la CSBF et serviront à l'organisation administrative des services éducatifs.
- ✓ Le Directeur de l'état civil, le personnel du ministère de l'Éducation, de la Commission scolaire et de l'école, les employés des institutions des Affaires sociales et du CLSC attiré à l'école, les membres du Conseil d'établissement de l'école et les transporteurs scolaires, dans l'exécution de certaines tâches, auront accès à ces renseignements.

QUE l'inscription de votre enfant devient valide sur réception du certificat de naissance original, grand format, émis par le Directeur de l'état civil.

QUE toute fausse déclaration pourrait entraîner des conséquences, notamment sur l'affectation de l'élève.

QUE toute demande spéciale doit être faite par écrit au Service du transport et de l'organisation scolaires.

- Je reconnais avoir été informé que la présente inscription garantit une place **dans une école du territoire de la CSBF**. L'école que fréquentera mon enfant peut différer de celle où l'inscription est effectuée et sera déterminée dans le respect des *Critères d'inscription des élèves* adoptés par le conseil des commissaires de la CSBF.

Signature du parent (ou tuteur)

Date